



*Saint-Cyprien-de-Napierville*

info@st-cypriendenapierville.ca

## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 527 – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION ET LA TARIFICATION DE DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2023

---

AVIS PUBLIC est par la présente donnée de ce qui suit :

Lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Cyprien-de-Napierville tenue mardi le 20 décembre 2022 à 19h30, le conseil municipal a adopté le *règlement no.527 décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2023*.

Le règlement est entré en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance sur le site internet de la municipalité [www.st-cypriendenapierville.com](http://www.st-cypriendenapierville.com) dans la section des règlements. Il est également possible de le consulter aux bureaux municipaux les lundi, mercredi et vendredi. Nous demeurons disponibles par téléphone au 450-245-3658 et par courriel au [info@st-cypriendenapierville.ca](mailto:info@st-cypriendenapierville.ca). Nous assurons le suivi des demandes selon l'horaire de travail suivant : du lundi au jeudi de 8h à midi et de 13h à 17h ainsi que le vendredi de 8h à midi.

Donné à Saint-Cyprien-de-Napierville, ce 22<sup>e</sup> jour de décembre 2022.

  
**James L. Lacroix**  
Directeur général  
et greffier-trésorier

---

Hôtel de ville  
121, Rang Cyr  
St-Cyprien-de-Napierville  
(Québec) J0J 1L0  
Tél. : (450) 245-3658  
Télé. : (450) 245-7824



*Saint-Cyprien-de-Napierville*

info@st-cypriendenapierville.ca

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 523 – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION ET LA TARIFICATION DE DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2023**

---

Je soussigné, Directeur général & greffier-trésorier, certifie par la présente sous mon serment d'office, avoir affiché l'avis public relatif à l'adoption du règlement ci-haut mentionné à l'hôtel de ville, sur les plateformes de communication ainsi que sur le site internet de la municipalité en conformité avec le règlement no. 498 relatif aux avis publics entre 15 heures et 17 heures ce 22<sup>e</sup> jour de décembre 2022.

En foi de quoi, j'émet ce certificat à St-Cyprien-de-Napierville ce 22<sup>e</sup> jour de décembre deux mille vingt-deux.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Lacroix', is written over the printed name and title.

**James L. Lacroix**  
Directeur général  
et greffier-trésorier

---

Hôtel de ville  
121, Rang Cyr  
St-Cyprien-de-Napierville  
(Québec) J0J 1L0  
Tél. : (450) 245-3658  
Télec. : (450) 245-7824